

Réunis ce mercredi 17 janvier, nous, membres du conseil syndical du SNUDI FO 31, avons pris connaissance de l'appel issu de la conférence de délégués du 17 novembre sur les désastres de l'inclusion scolaire systématique.

Nous avons tous été confrontés, ou le sommes aujourd'hui, à des situations d'inclusion désastreuses à la limite de la maltraitance. La situation dans l'académie avec 3 500 élèves notifiés sans places en IME et ITEP et un manque de places en ULIS, est chaotique, comme partout en France : des milliers d'élèves sont en attente d'une AESH, des milliers d'élèves n'ont qu'une aide mutualisée, des milliers d'élèves sont en attente d'une place dans un établissement spécialisé.

Nous constatons que le gouvernement avec son acte 2 de l'école inclusive poursuit sa politique d'inclusion systématique, aggravant ainsi l'accueil et l'accès aux soins des élèves. Il continue à faire des économies sur le dos des enfants, des enseignants, et des parents d'élèves en mutualisant encore davantage les AESH, en les fusionnant avec les AED, en poursuivant la destruction de l'enseignement spécialisé. C'est révoltant et indigne!

Nous refusons la culpabilisation que l'administration nous fait porter face à ces situations, nous voulons reprendre notre mission d'enseignant ! Ça suffit !

Nous envisageons d'être en grève à l'appel de la FNEC FP FO le jeudi 25 janvier pour :

- La défense de l'enseignement spécialisé et adapté,
- Le retrait de l'acte 2 de l'Ecole inclusive
  - Le maintien et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux,
  - l'ouverture en urgence des places nécessaires en IME et ITEP, ainsi qu'en ULIS
  - l'augmentation du nombre de places en SEGPA,
  - le maintien et la création des postes d'enseignants spécialisés nécessaires à ces ouvertures et à la restauration de RASED complets,
  - le respect de la limitation des effectifs en ULIS école et collège
  - un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH,
  - l'abandon des PIAL,
  - le recrutement des AESH qui manquent pour répondre à toutes les notifications et permettre à tous les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur de leurs besoins.

Nous appelons nos collègues à se réunir, à établir le constat de l'inclusion dans leur école, à le faire connaître aux organisations syndicales du département et à se mettre en grève le jeudi 25 janvier.

Adopté à l'unanimité.